



TRANSPARENCY  
INTERNATIONAL  
FRANCE

# RAPPORT D'IMPACT 2024

**Fondée en 1995, Transparency International France est une des plus anciennes sections du mouvement Transparency International. Notre ONG, présente dans plus de cent pays, est animée par une vision : un monde dans lequel les États, les entreprises, la société civile et les individus, dans leur quotidien, seraient épargnés par la corruption sous toutes ses formes.**

**Pour Transparency International, la transparence est un moyen pour faire reculer la corruption et renforcer la responsabilité et l'intégrité à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société. C'est pourquoi notre mouvement s'efforce de documenter les systèmes et les réseaux qui permettent à la corruption de prospérer, en exigeant plus de transparence et d'intégrité dans tous les domaines de la vie publique et économique.**

**Nous sommes indépendants, non gouvernementaux et à but non lucratif et nous travaillons avec des partenaires partageant les mêmes engagements dans le monde entier pour mettre fin à l'injustice de la corruption.**

Cover photo: Marcelo Maragni / Handmaker Produções Audiovisuais Ltda

Tous les efforts ont été faits pour vérifier l'exactitude des informations contenues dans ce rapport. Toutes les informations sont correctes jusqu'en juin 2025. Néanmoins, Transparency International ne peut être tenu responsable des conséquences de leur utilisation à d'autres fins ou dans d'autres contextes.

Transparency International France 2025.



# SOMMAIRE

4	Faits marquants	22	L'indice de perception de la corruption	41	Le mot du délégué général
6	Edito du président	24	Déontologie et transparence	42	Une communauté qui grandit
8	Transparency dans le monde	26	Etat de droit	45	Des outils au service des citoyens
10	Pourquoi un rapport d'impact	28	Affaire Nestlé Waters	47	La vie de l'association
11	2024 en chiffres	31	Cabinets de conseil	49	Transparence financière
13	Les biens mal acquis	32	Total Energie sous enquête		
14	Blanchiment de capitaux	34	La COP29 sous influence		
16	Un appel urgent au G20	36	Engagement du secteur privé		
18	Lutte contre la corruption	38	Forum des Collectivités Engagées		
20	Lanceurs d'alerte et victimes de la corruption				

# FAITS 2024 MARQUANTS

**Premières saisies de biens immobilier** dans le cadre de l'enquête sur les biens mal acquis russes.

*Voir page 13*

Suite au signalement de Transparency France, **la HATVP ouvre une enquête sur le lobbying de Nestlé Waters.**

*Voir page 29*

**Décision de Transparency France de se constituer partie civile** dans le procès du financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy.

*Voir page 18*

**L'obligation de déclaration d'intérêts est rétabli** dans la loi sur l'encadrement du recours au cabinet de conseil dans le secteur public.

*Voir page 31*

**L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2024**, publié par Transparency France, révèle une dégradation notable pour la France.

*Voir page 22*

Publication par Transparency France de son **étude sur la place de la victime dans la justice négociée** en France.

*Voir page 26*



Photo: IACC/STT Lithuania.

# EDITO , DU PRÉSIDENT

Avec l'élection outre-Atlantique de Donald Trump en novembre dernier et les convergences d'intérêts entre les Etats-Unis et la Russie de Vladimir Poutine qui, observons-le au passage, est à moins de trois ans et demi d'égaliser le record de longévité au pouvoir de Joseph Staline, la montée du vote identitaire partout dans le monde, la menace inédite des mouvements populistes aux portes du pouvoir dans de nombreuses démocraties d'Europe de l'Ouest, sur fond de pogroms en Israël, d'atrocités à Gaza et en Cisjordanie, au Soudan, au Kivu, en Haïti, au Xinjiang et en Ukraine, d'atteintes à la dignité humaine en Birmanie, en Turquie, en Iran et en Afghanistan, inquiètent les organisations de la société civile parmi lesquelles Transparency International France inscrit son action. L'année 2024 a incontestablement consacré le triomphe des ingénieurs du chaos selon la belle expression de Guiliano da Empoli. Loin de se présenter comme une succession d'accidents démocratiques, elle aura esquissé la perspective d'un potentiel changement d'ère, catalysant des dynamiques implacables dont la violence et les indécences des nouveaux maîtres du désordre mondial ne sont que les symptômes.

Ce monde qui émerge, c'est celui des oligarques ou ploutocrates qui usent de leur pouvoir économique pour exercer leur toute-puissante politique, piétiner les règles élémentaires de prévention des conflits d'intérêts, monnayer leur soutien politique, échapper aux règles multilatérales et conforter leurs empires. C'est aussi celui d'appareils de désinformation massive mis au service des puissants, utilisés pour porter atteinte aux libertés politiques, négocier de juteux contrats et déstabiliser le voisinage. Nous assistons surtout au retour des sphères d'influence où s'impose une logique transactionnelle, indifférente à la dignité et aux droits humains et au droit des peuples à disposer de leur destin. Dans ce nouveau monde, l'Etat de droit théorisé au début du XXème siècle par le juriste Hans Kelsen qui était alors un sujet de l'empire aus-

tro-hongrois et entendu par le Conseil constitutionnel comme consubstantiel aux principes de légalité, de sécurité juridique, d'interdiction de l'arbitraire et d'accès à la justice devant des juridictions indépendantes et impartiales, est remis en cause au nom d'une souveraineté populaire supérieure.

Dans ce contexte, la lutte de Transparency International France contre la corruption, entendue comme le détournement d'un pouvoir donné en délégation à des fins privées, relève indéniablement d'une mission de salubrité publique. Nous sommes en effet convaincus que notre combat pour la transparence et l'intégrité et contre la corruption et les autres atteintes à la probité est indispensable pour prévenir la « tragédie des communs » selon l'expression prémonitoire de l'écologiste américain Garret Hardin, revitaliser les fonctionnalités démocratiques et bâtir une « économie de la confiance », fondée sur un principe de transparence nécessaire à la réduction durable des coûts de transaction et à la maîtrise des finances publiques. Et aussi, pour nous prémunir contre l'émergence d'un puissant courant libertarien qui remet en cause l'Etat providence, déstabilise, voire met à bas, l'ensemble des institutions et des règles communes que les démocraties ont patiemment construites depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale pour tenter de faire avancer de concert éthique, croissance économique, progrès social et vitalité démocratique.

Face à cette perspective, nous avons fait le choix, chez Transparency, de l'optimisme et du dialogue : parce qu'ensemble, nous avons le pouvoir de nous opposer à cette transformation du monde contraire à nos valeurs. L'année 2024 a été pour Transparency International France une année de renouvellement et de renforcement de l'équipe salariée avec l'arrivée d'un nouveau délégué général qui a très vite assumé pleinement l'ensemble de ses attributions à la satisfaction unanime du conseil d'administration et des salariés. Cette



arrivée a été concomitante à celles d'une responsable administrative et financière qui a bâti les procédures budgétaires et comptables qui manquaient au pilotage financier de l'association, d'un nouveau responsable de la communication qui a diversifié notre présence dans les médias et a brillamment conduit avec la nouvelle chargée de levée de fonds la campagne de collecte de dons de fin d'année. Les ont aussi rejoints une nouveau responsable du plaidoyer vie publique qui assume pleinement sa mission de coordination des différents plaidoyers, tout en investissant ou en réinvestissant des sujets centraux pour notre association comme le financement de la vie politique et la défense de l'Etat de droit, et un chargé de mission collectivités territoriales qui a tissé en peu de temps des liens étroits avec chacune des 17 collectivités territoriales membres du forum des collectivités engagées.

Forte de dix salariés, l'équipe permanente se distingue par une production d'expertise sur les flux financiers illicites, le secteur privé, les collectivités publiques, le financement de la vie politique, l'intégrité publique et l'encadrement des représentants d'intérêt. Elle se distingue aussi par un pilotage sécurisé de projets de coopération pour de grands bailleurs de fonds, par une démarche exigeante d'accompagnement des entreprises engagées et des collectivités engagées dans le cadre des deux forums (FEE et FCE), par un dialogue constant avec les décideurs publics et les autres organisations de la société civile, par une sélection des contentieux stratégiques au service de nos actions de plaidoyer, enfin par une écoute attentive de tous les signalants qui frappent à la porte de notre centre d'accompagnement juridique et d'assistance citoyenne.

Tout ce travail a été rendu possible grâce à un conseil d'administration et un bureau qui n'ont pas compté leur temps, ont pris les bonnes décisions au bon moment et ont défini les orientations stratégiques en conformité avec nos missions statutaires que le délégué général, en liaison avec le président, est chargé de mettre en œuvre avec l'équipe permanente. Tout ce travail n'aurait pas été possible sans la confiance que nous renouvelent les membres des deux forums, plusieurs grandes fondations et les donateurs.

L'année 2025 est celle du trentième anniversaire de notre association. Cet anniversaire intervient dans un contexte national et international très différent de celui qui a prévalu de manière pratiquement continue depuis le tournant des années 2000 avec des avancées majeures où notre association a joué un rôle substantiel, parfois même déterminant. Citons en les plus emblématiques :

- la loi du 30 juin 2000 qui a transposé en droit français les obligations résultant de la ratification de la convention de l'OCDE du 17 décembre 1997 relative à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales,
- la loi relative aux attributions du garde des sceaux et des magistrats du ministère public en matière de politique pénale et de mise en œuvre de l'action publique (25 juillet 2013) qui a interdit au ministre de la justice d'adresser des instructions aux parquets dans les affaires individuelles (25 juillet 2013),
- les lois fondatrices sur la transparence de la vie publique (11 octobre 2013), contre la fraude fiscale et la grande délinquance financière (6 décembre 2013), sur la déontologie et les droits et obligations des fonctionnaires (20 avril 2016) et la transformation de la fonction publique (6 août 2019), sur la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique (loi Sapin 2, 9 décembre 2016), les lois Confiance dans la vie politique (15 septembre 2017), enfin la loi Wasserman visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte (21 mars 2022).

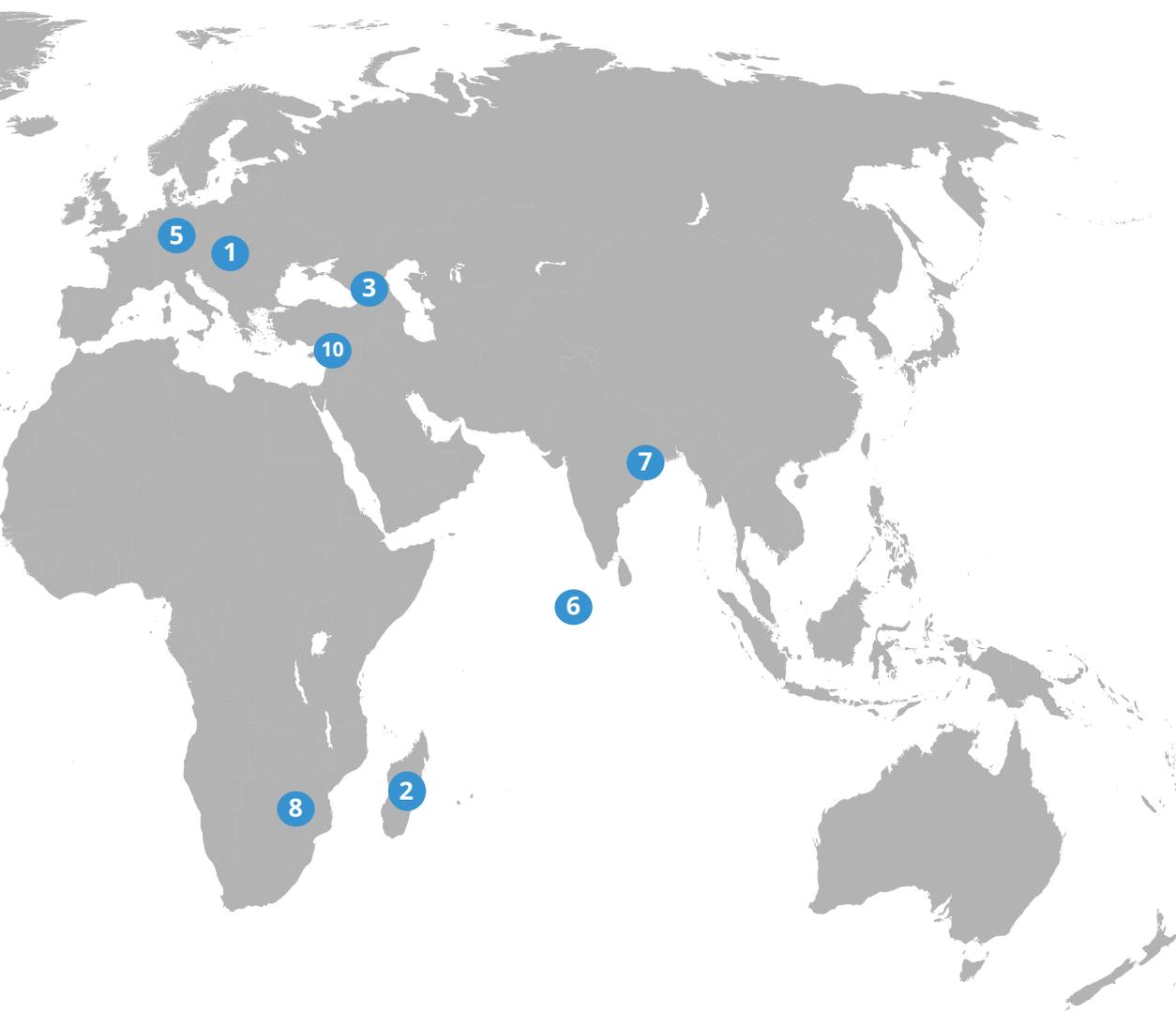
A Transparency, nous assumons haut et fort que le renversement des normes internationales et des valeurs démocratiques n'est en rien inévitable, à condition de redevenir collectivement conscients de notre pouvoir d'agir sur notre quotidien et de notre capacité à mettre en mouvement l'action publique et à organiser la mobilisation citoyenne à chaque fois que des valeurs essentielles sont bafouées !

### **Patrick Lefas**

Président de Transparency International France

# TRANSPARENCY DANS LE MONDE

- 
- 1 En Hongrie, Transparency International est depuis le 25 juin 2024 sous le coup d'une enquête de l'office de protection de la souveraineté, un organe récemment mis en place par Viktor Orban pour prévenir « les interférences étrangères » dont on sait qu'elles peuvent constituer un prétexte pour restreindre les activités de la société civile indispensables à l'Etat de droit et à la lutte contre la corruption.
  - 2 Transparency International a saisi en novembre 2024, la justice malgache mais aussi le Parquet National Financier français au sujet de soupçons de corruption dans l'exportation de litchis vers l'Europe, notamment en France. Deux entreprises françaises et une poignée d'hommes d'affaires malgaches sont dans le collimateur. Ce système aurait appauvri les petits producteurs locaux et renchéri le prix pour les consommateurs européens.
  - 3 En Géorgie, Transparency International s'est mobilisé toute l'année 2024 contre le projet de loi « sur la transparence de l'influence étrangère », qui menace la société civile.
  - 4 La Cour suprême du Panama a confirmé la condamnation de l'ancien président Ricardo Martinelli pour blanchiment d'argent. Transparency International, a joué un rôle clé en demandant qu'il soit poursuivi, en soumettant un mémoire d'amicus curiae pour son extradition et en plaidant pour des sanctions.
  - 5 En janvier 2024, après une décennie d'efforts de la part de TI Allemagne, les procureurs de Munich ont inculpé deux anciens députés allemands impliqués dans le système de corruption des laveries automatiques azerbaïdjanaises.
  - 6 Le Président des Maldives a décidé de ne pas ouvrir les mers du pays à la pêche à la palangre, une victoire majeure soutenue par le plaidoyer de TI Maldives.
  - 9
  - 4



**7** Nos sections du Royaume-Uni et du Bangladesh ont enquêté et publié un rapport sur le réseau de propriétés britanniques achetées par des personnes proches du gouvernement. Cela a alimenté l'indignation de l'opinion publique à l'égard du régime kleptocratique.

**8** À la suite des activités de plaidoyer et de recherche menées par notre section zimbabwéenne, l'Agence de contrôle des médicaments du pays a pris des mesures pour s'attaquer à la vente illégale des médicaments.

**9** Transparency US a persuadé le Trésor américain d'appliquer les règles de lutte contre le blanchiment d'argent dans les secteurs de l'immobilier et de l'investissement privé.

**10** Nous avons aidé plusieurs organisations libanaises à plaider en faveur de réformes juridiques et à soutenir les groupes victimes de discrimination, notamment les femmes et les personnes handicapées.

# POURQUOI UN RAPPORT D'IMPACT

En 2025, Transparency International France choisit de publier pour la première fois un rapport d'impact, marquant une évolution significative par rapport au traditionnel rapport d'activité. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer la lisibilité de notre action auprès de nos parties prenantes et de nos soutiens. Elle témoigne aussi de l'exemple que nous comptons donner en matière de redevabilité, espérant pouvoir entraîner dans cette voie les acteurs publics et privés.

Pour ce faire, nous souhaitons aller au-delà de la simple énumération des actions menées. Il s'agit de mettre en lumière les effets concrets de notre travail sur la société, les institutions et les politiques publiques dans les domaines de la transparence, de la lutte contre les atteintes à la probité et de la promotion de l'intégrité. Ce changement de perspective permet de mieux évaluer la pertinence et l'efficacité de nos initiatives, tout en identifiant les leviers d'amélioration.

Pour mener à bien cette démarche, nous nous sommes appuyés sur le suivi de nos actions de plaidoyer, de nos recours contentieux, de nos saisines auprès de la HAT-VP, de nos initiatives de formation... ainsi que sur les recherches sur le web (moteurs de recherche généralistes et spécialisés, réseaux sociaux, sites de l'Assemblée nationale et du Sénat...) pour appréhender au mieux la réception de nos travaux. Elle ne prétend aucunement à l'exhaustivité mais cherche à mettre en lumière les changements les plus structurants engagés. S'agissant de la première publication de cette nature, nous entendons perfectionner progressivement la méthodologie de mesure de notre impact, dans le cadre des travaux prévus en 2025 en matière de "Performance, Evaluation and Learning", en lien avec nos homologues du Mouvement.

Ce rapport d'impact vise également à renforcer la confiance de nos partenaires, donateurs et citoyens en démontrant notre engagement en faveur de résultats

tangibles et mesurables. En partageant de manière transparente les succès, les défis et les enseignements tirés de nos actions, nous affirmons notre responsabilité et notre volonté d'amélioration continue.

En somme, il reflète notre ambition de contribuer de manière significative à la lutte contre la corruption et à la promotion de l'intégrité, en mettant l'accent sur les résultats obtenus et les changements induits par notre action. Ce rapport d'impact se substitue au rapport d'activité annuel de l'association.

“ **Aucun pays ne peut ignorer sa réputation en matière de corruption. Cela signifie qu'aucun pays ne peut ignorer Transparency International**

The Economist

---

# EN 2024 CHIFFRES

47

**objectifs de lobbying ont été déclarés par TI France** auprès de la Haute Autorité de transparence de la vie publique

119

**signalements de potentielles atteintes à la probité** traités par Transparency

14

**amendements ont été transmis à des parlementaires** afin d'améliorer la transparence et la lutte contre la corruption.

17

**rendez-vous de plaidoyer avec des responsables publics** : parlementaires, ministres, administrations etc.

1

**Signalement à la Haute autorité de transparence de la vie publique** concernant les actions de lobbying de Nestlé Waters.

25

**entreprises impliquées** dans le cadre du Forum des Entreprises Engagées

17

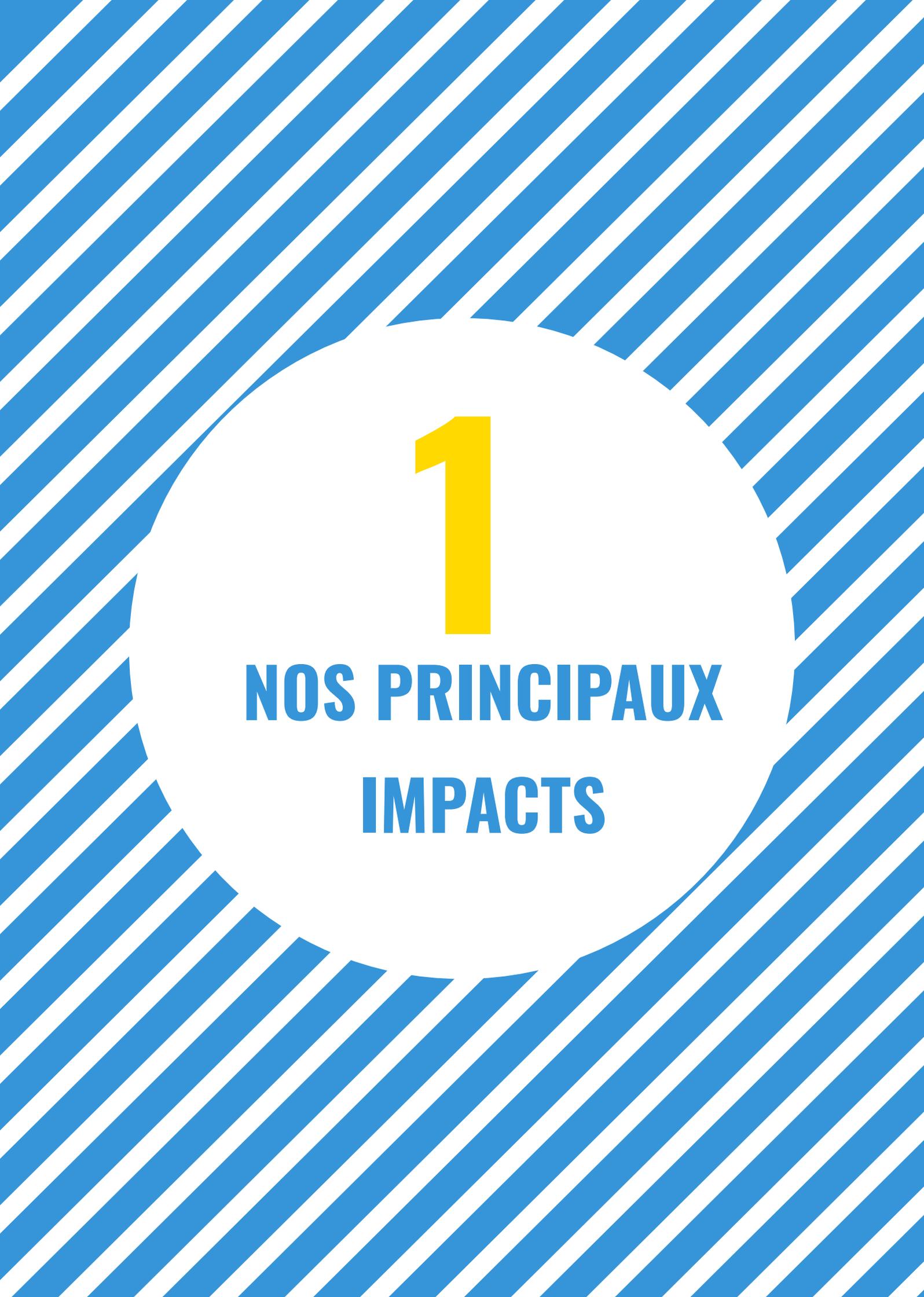
**collectivité locales membres** du Forum des Collectivités Engagées

3

**plaintes liées à des affaires de corruption** internationale et nationale.

1

**signalement pour des faits présumés** de prise illégale d'intérêts et favoritisme au niveau national



**1**

**NOS PRINCIPAUX  
IMPACTS**

# BIENS MAL ACQUIS

Depuis plus de quinze ans, Transparency International France est à l'origine d'une mobilisation sans précédent pour que la corruption transnationale ne reste pas impunie. En 2008, l'ONG dépose une plainte visant plusieurs chefs d'État africains soupçonnés d'avoir détourné des fonds publics pour acquérir un important patrimoine en France : c'est le point de départ de l'affaire dite des "Biens mal acquis". Malgré les obstacles juridiques et politiques, cette action inédite a conduit à une avancée majeure en 2021: la condamnation définitive de Teodoro Nguema Obiang Mangue, vice-président de la Guinée équatoriale.

En obtenant l'intérêt à agir en justice, les associations anti-corruption sont devenues des acteurs incontournables de la lutte contre la grande corruption internationale. Ces premières procédures judiciaires ont ouvert la voie à un plaidoyer associatif soutenu, aboutissant notamment à l'adoption d'une législation ambitieuse en matière de restitution des avoirs confisqués aux populations spoliées. Depuis, plusieurs autres procédures initiées contre des dirigeants ou oligarques étrangers ont abouti à des saisies d'avoir en France. Sur l'année 2024, Transparency International France a déposé deux plaintes visant des biens mal acquis qui n'ont pas fait l'objet d'une communication.

24 MAI 2022

**Dépot de plainte contre X pour blanchiment, non justification de ressources, recel et complicité.**

En s'appuyant sur les registres alors accessibles au public tels que le registre des bénéficiaires effectifs et le cadastre, et sur des sources ouvertes (enquêtes de journalistes d'investigation, procédures judiciaires engagées à l'étranger, rapports parlementaires, etc.), Transparency International France pu dresser un inventaire du patrimoine immobilier de plusieurs oligarques russes en France, identifier les chaînes de propriété mises en place à cet effet, et réunir un faisceau d'indices sur l'origine illicite des ressources ayant permis l'acquisition de ces patrimoines.

1<sup>ER</sup> JUILLET 2022

**Ouverture d'une enquête sur les biens mal acquis détenus par les oligarques russes**

Le Parquet national financier a ouvert, le 1er juillet, une enquête visant les biens acquis en France par des oligarques russes proches du président Vladimir Poutine.

17 AVRIL 2024

**Des villas saisies par la justice française**

Le journal Le Monde révèle qu'une villa au Pays basque liée à l'ex-épouse de Vladimir Poutine et un appartement parisien détenu par l'ex-femme du porte-parole du Kremlin ont été saisis en décembre 2023 dans le cadre d'enquêtes pour blanchiment d'argent.

8 MAI 2024

**Les avoirs russes utilisés pour renforcer la défense militaire de l'Ukraine**

Les ambassadeurs des États membres auprès de l'Union européenne (Coreper) sont parvenus à un accord de principe sur l'utilisation des revenus générés par les 200 milliards d'euros d'actifs russes immobilisés au sein de l'Union européenne (UE).

# BLANCHIMENT DE CAPITAUX

Au sein de l'Union européenne, plus de 98% des avoirs criminels ne sont pas identifiés. La majorité des produits du crime échappe donc aux autorités de poursuite. En effet, les réseaux criminels recourent désormais à des montages financiers d'une extrême sophistication pour dissimuler l'origine illicite des fonds, ou faciliter la commission d'infractions. Le combat contre la corruption et le blanchiment de capitaux est donc désormais au coeur de la lutte contre la criminalité organisée, comme l'ont notamment démontré cette année les nombreux débats autour de la proposition de loi "visant à sortir la France du piège du narcotrafic".

Chaque année, des milliards d'euros échappent aux gouvernements à cause des flux financiers illicites. Ces pertes privent les États de ressources vitales pour financer l'éducation, la santé ou la lutte contre le changement climatique. Pour répondre à ce défi, le plaidoyer de Transparency International France vise à renforcer les standards en matière de transparence financière et sur la propriété effective des biens, tout en favorisant la réglementation des professions à risque, comme les avocats ou les agents immobiliers, qui n'empêche actuellement que marginalement la dissimulation des fonds d'origine litigieuse. En 2024, Transparency International France a eu l'opportunité de porter différents projets de réforme en ce sens auprès des décideurs publics français.

26 FÉVRIER 2024

## **Transmission des recommandations de Transparency France à la commission d'enquête sénatoriale sur le narcotrafic.**

Alors que 25% des enquêtes ouvertes pour blanchiment de capitaux sont liées à des infractions de trafic de stupéfiants, il est urgent de renforcer les dispositifs de LCB-FT. Parmi les propositions de Transparency International France figurent l'amélioration des données contenues dans le registre des bénéficiaires effectifs, le développement du recours à la présomption de blanchiment et le renforcement des moyens pour lutter efficacement contre la criminalité économique et financière.

12 AVRIL 2024

## **Publication du rapport de TI-Secrétariat sur les risques liés aux flux financiers illicites en Afrique.**

Les flux financiers illicites constituent un défi majeur pour le développement des pays africains et représentent une perte importante de capitaux et de revenus. Le rapport explore les connaissances sur les types, les sources et les destinations des flux financiers illicites depuis les pays africains, et identifie certains des facteurs structurels et de gouvernance qui exacerbent les risques en la matière.

11 JUILLET 2024

## **Publication des recommandations conjointes portées par Transparency et les greffiers des tribunaux de commerce**

Les deux organisations se sont associées sur neuf propositions pour mieux lutter contre la criminalité économique et financière, en particulier en renforçant le Registre des Bénéficiaires Effectifs (RBE).

31 JUILLET 2024

### **Publication d'une tribune déplorant la fermeture du RBE au grand public**

L'accès au registre des bénéficiaires effectifs, outil indispensable à la lutte contre les flux financiers illicites, est désormais restreint en France pour tenir compte d'une décision de la Cour de Justice de l'Union européenne. Dorénavant, il n'est plus public et seuls quelques acteurs de la société civile (journalistes, chercheurs, ONG de lutte contre la corruption...) peuvent y accéder. Dans une tribune, Transparency International France regrette cette évolution, limitant la transparence sur les bénéficiaires effectifs et contrevenant à l'émergence d'une culture citoyenne de la vigilance.

DÉCEMBRE 2024

### **Transmission d'amendements à la transposition de la 6e directive EU anti-blanchiment**

La 6ème directive européenne anti-blanchiment, adoptée en 2024, est le texte restreignant l'accès du grand public au registre des bénéficiaires effectifs (RBE). Transparency International France a transmis plusieurs amendements à des parlementaires français proposant que sa transposition garantisse un accès le plus large possible aux données du RBE, tout en renforçant le détail des informations renseignées dans le registre.



## UN APPEL URGENT AUX PAYS MEMBRES DU G20

La vitalité du multilatéralisme constitue un levier essentiel dans la lutte contre la corruption : phénomène de plus en plus transnational, sa détection et la sanction de ses auteurs requièrent une coopération judiciaire internationale et l'établissement de règles communes.

En novembre 2024, à quelques semaines du G20, les sections nationales du mouvement Transparency International ont adressé aux dirigeants politiques invités au G20 un appel urgent pour sauver l'agenda mondial anti-corruption. Il intervient après la réunion ministérielle anti-corruption du G20 le mois précédent, ayant abouti à la publication d'une déclaration insuffisamment ambitieuse quant à la responsabilité cruciale des pays de ce forum intergouvernemental dans la lutte contre la corruption transnationale et les flux financiers illicites. Non seulement, aucune nouvelle ambition n'a été formulée, mais la déclaration a également affaibli les engagements anti-corruption antérieurs. Pourtant, les Etats du G20 sont particulièrement bien placés pour s'attaquer aux flux financiers illicites, qui constituent une menace systémique pour le développement durable et la réduction des inégalités, car ils sont à la fois des destinations privilégiées pour ces flux mais aussi des acteurs clés dans l'établissement de normes internationales.

Afin de mobiliser la représentation de la France au sein de ce forum, Transparency France a sollicité la sherpa française au G20 et le ministère des Affaires étrangères, relayant les préoccupations du Mouvement quant à l'inscription des enjeux d'intégrité financière à l'agenda des discussions. Cette action est venue appuyer une campagne spectaculaire de TI-Secrétariat, basée sur l'apparition de six billets géants dans le ciel de Rio de Janeiro, destinée à mobiliser l'opinion publique pour une prise en compte de la lutte contre la corruption par les leaders présents au sommet.





# LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Transparency France s'attaque à toutes les formes de corruption : corruption active et passive, détournement de fonds publics, favoritisme, prise illégale d'intérêts, concussion, trafic d'influence, blanchiment de capitaux. L'organisation s'appuie sur la publication de rapports d'expertise, un travail rigoureux de plaider auprès des décideurs publics, la sensibilisation des citoyens et l'engagement d'actions en justice lorsque nécessaires.

En matière de plaider, l'association a contribué activement à des avancées législatives majeures en France, comme la loi Sapin II de 2016, qui a renforcé la prévention de la corruption en imposant aux grandes entreprises des obligations de vigilance et en créant l'Agence française anticorruption (AFA). Transparency France a également été à l'avant-garde de la reconnaissance et de la protection des lanceurs d'alerte, dont le rôle est crucial pour rendre visible la corruption.

4 JUIN 2024

## **Evaluation par Transparency France des engagements contre la corruption pris par les candidats aux élections européennes**

L'évaluation porte sur les programmes publiés par les dix principales listes qui se présentent aux élections européennes du 9 juin 2024. Certains d'entre eux sont très détaillés et comprennent des propositions précises, d'autres sont plus elliptiques. Dans tous les cas, parler ou ne pas parler de corruption, de lutte contre le blanchiment, d'encadrement du lobbying ou des conséquences du Qatargate est révélateur de la place accordée à l'intégrité.

18 AU 21 JUIN 2024

## **Participation à l'International Anti-corruption Conference à Vilnius**

Ce forum réunit des chefs d'État, des acteurs de la société civile, du secteur privé pour relever les défis de plus en plus complexes posés par la corruption. A cette occasion, Transparency France a coorganisé, avec l'UNCAC Coalition, une table ronde sur le contentieux stratégique.

19 JUIN 2024

## **Décision de Transparency de se constituer partie civile dans le procès du financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy**

L'affaire du financement libyen de la campagne de Nicolas Sarkozy apparaît inédite au regard de l'ampleur des faits présumés, du statut des prévenus, des potentielles conséquences collatérales. Pour cette raison, Transparency France a décidé de se joindre à Sherpa et Anticor, partie civile historique dans le dossier, en vue de ce procès emblématique, à la croisée des enjeux de corruption, de financement illégal de campagne et de blanchiment.

2 OCTOBRE 2024

**Audition de Transparency France par la Cour des comptes dans le cadre de son évaluation des politiques publiques en matière de lutte contre la corruption**

Transparency a notamment proposé, à cette occasion, de constitutionnaliser l'objectif de transparence de la vie publique et d'organiser la lutte contre la corruption autour d'une politique publique structurée et ambitieuse, véritablement interministérielle et pilotée directement par le Premier Ministre.

14 OCTOBRE 2024

**Participation au colloque des 10 ans du Parquet National Financier**

Dans le cadre de son intervention par la voix de son Président, Transparency France a plaidé pour la constitutionnalisation de l'indépendance du Parquet et un renforcement des moyens humains et financiers de la justice économique et financière.



# LANCEUR D'ALERTE ET VICTIMES DE LA CORRUPTION

Véritable lien avec les citoyens, le Centre d'Assistance Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) de Transparency International France est actif depuis la fin d'année 2014. Son objet est de recevoir les signalements de victimes ou témoins de faits susceptibles d'être qualifiés d'atteintes à la probité par le biais d'une plateforme sécurisée, puis de leur apporter un soutien juridique.

Le CAJAC joue donc un rôle pédagogique pour expliquer le droit applicable en matière de corruption, de conflits d'intérêts et plus généralement d'atteintes à la probité, mais aussi un rôle d'accompagnement en expliquant aux signalants les moyens à leur disposition pour faire valoir leurs droits, notamment les différentes autorités et canaux de signalement existants. Lorsqu'aucune victime n'est en mesure de faire valoir sa capacité à agir et son préjudice direct et personnel par rapport à des faits d'atteinte à la probité présumés, Transparency International France peut, de son initiative, engager des démarches pour mettre en mouvement la justice, en application de son agrément. Ce dernier lui permet de se constituer partie civile. Alternativement, l'association peut aussi être amenée à déposer des plaintes simples ou à transmettre des signalements au Procureur de la République, à la Cour des comptes, à la HATVP ... En 2024, le CAJAC a reçu un total de 119 signalements. Parmi ceux-ci, 39 ont été retenus comme entrant dans sa sphère de compétence.

15 AVRIL 2024

**Dépôt de signalement auprès des autorités judiciaires pour favoritisme et prise illégale d'intérêts**

6 JUIN 2024

**Publication d'un Etat des lieux de l'alerte citoyenne en France**

Transparency France publie une analyse des données issues de notre Centre d'Accompagnement Juridique et d'Action Citoyenne (CAJAC) dans le cadre du Projet Safe For Whistle blowers.

23 JUIN 2024

**Publication de la fiche pratique sur les lanceurs d'alerte**

Qu'est-ce qu'un lanceur d'alerte ? Qui doit-il alerter ? Y a-t-il des précautions à prendre pour ne pas se retrouver hors-la-loi et éviter les représailles ? Quelles structures peuvent le conseiller et l'accompagner ? A quelles protections et parcours d'accompagnement peut-il prétendre ? Toutes les réponses à ces questions essentielles figurent dans une fiche pratique "Lanceur d'alerte", élaborée par Transparency France.

25 SEPTEMBRE 2024

### **Participation au rapport du Défenseur des droits sur la protection des lanceurs d'alerte**

Dans le cadre des travaux préparatoires au rapport du Défenseur des droits sur la protection des lanceurs d'alerte, Transparency International France a fait valoir ses constats et ses propositions d'amélioration du cadre existant. Selon notre ONG, la législation française est relativement complète mais le dispositif manque de visibilité et de pédagogie pour en faire un véritable outil citoyen et responsable au service de l'intérêt général.

15 OCTOBRE 2024

### **Dépôt de plainte auprès des autorités judiciaires pour prise illégale d'intérêts**

15 OCTOBRE 2024

### **Dépôt de signalement auprès des autorités judiciaires pour prise illégale d'intérêt et favoritisme**

16 DÉCEMBRE 2024

### **Publication du guide pour une protection optimale des lanceurs d'alerte**

Transparency International a créé un nouveau cadre d'auto-évaluation qui aide les organisations à établir, mettre en œuvre et réviser leurs systèmes d'alerte interne. En tenant compte des résultats, les organisations peuvent s'assurer que ces derniers sont efficaces et qu'ils répondent aux meilleures pratiques et aux normes internationales dans le domaine.



# L'INDICE DE PERCEPTION DE LA

L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) 2024, publié par Transparency International, révèle une dégradation notable pour la France. Avec un score de 67 sur 100, la France perd cinq places et se classe désormais 25ème sur 180 pays, se situant derrière l'Allemagne (15ème avec un score de 75 points) et en dessous de la moyenne des Etats considérés comme des "démocraties complètes" (73 points). Cette baisse, la plus importante pour la France depuis la création de l'IPC en 1995, est attribuée à la récurrence des scandales politico-financiers et à une perte de confiance dans les décideurs politiques. A ce titre, Transparency International classe la France comme pays risquant de "perdre le contrôle de la corruption".

Cette situation reflète une crise de confiance plus large, comme le montre un sondage Ipsos de novembre 2024, attestant que 55 % des Français se déclarent mécontents du fonctionnement de la démocratie, et 74 % estiment qu'elle s'est détériorée au cours des cinq dernières années.

Les principaux médias nationaux, tels que Le Monde, Le Figaro, Libération, France Info, France Culture, L'Humanité et La Croix, ont consacré des articles et des analyses à cette publication, qui a indéniablement permis d'inscrire cette question à l'agenda médiatique. L'Indice de perception de la corruption (IPC) 2024 montre que la corruption est un problème dangereux dans toutes les régions du monde, mais des évolutions positives sont en cours dans de nombreux pays.

## UNE SITUATION INQUIÉTANTE À TRAVERS LE MONDE

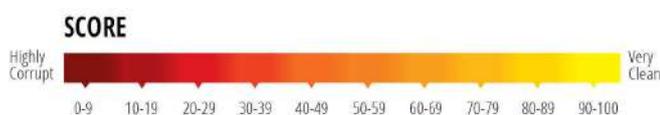
Les recherches de Transparency International révèlent également que la corruption constitue une menace majeure pour l'action climatique. Elle freine les avancées dans la réduction des émissions et l'adaptation aux effets inévitables du réchauffement climatique.

L'IPC classe 180 pays et territoires en fonction du niveau perçu de corruption dans le secteur public. Les résultats sont présentés sur une échelle de 0 (fortement corrompu) à 100 (très intègre). Bien que 32 pays aient significativement réduit leur niveau de corruption depuis 2012, il reste encore énormément à faire : 148 pays



# CORRUPTION PERCEPTIONS INDEX 2024

The perceived levels of public sector corruption in 180 countries/territories around the world.

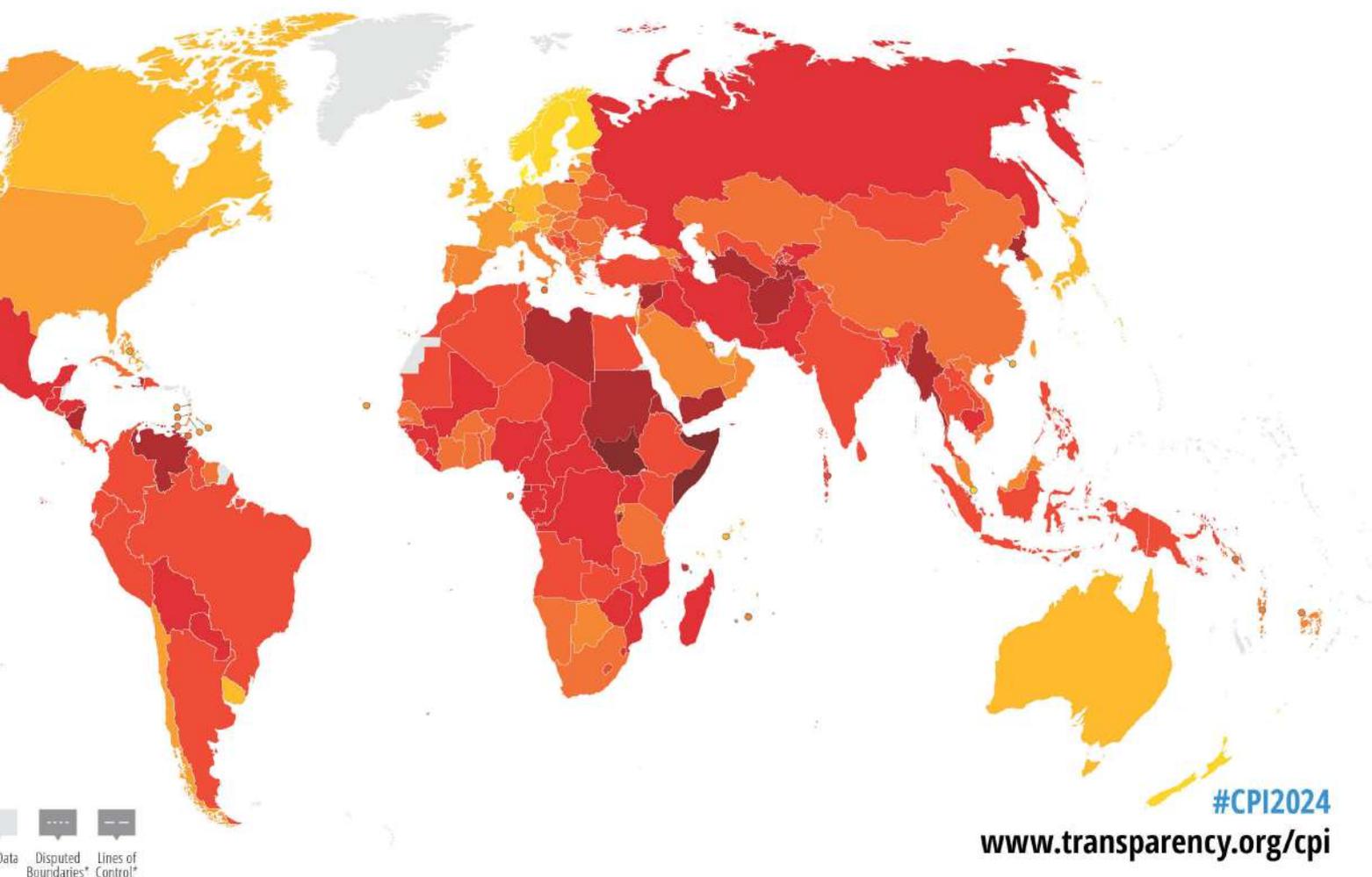


\*The designations employed and the presentation of material on this map follow the UN practice to the best of our knowledge as of January 2025. They do not imply the expression of any opinion on the part of Transparency International concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries.

ont stagné ou ont régressé durant la même période. La moyenne mondiale, fixée à 43, n'a pas évolué depuis des années, et plus des deux tiers des pays obtiennent un score inférieur à 50. Des milliards de personnes vivent dans des pays où la corruption détruit des vies et sape les droits humains.

Pour la septième année consécutive, le Danemark occupe la première place du classement avec un score de 90. La Finlande et Singapour suivent en deuxième et troisième positions, avec des scores respectifs de 88 et 84. Avec un score de 83, la Nouvelle-Zélande sort du trio

# A CORRUPTION 2024



This work from Transparency International (2025) is licensed under CC BY-ND 4.0   

de tête pour la première fois depuis 2012, mais reste dans le top 10 aux côtés du Luxembourg (score IPC : 81), de la Norvège (81), de la Suisse (81), de la Suède (80), des Pays-Bas (78), de l'Australie (77), de l'Islande (77) et de l'Irlande (77).

À l'autre extrémité du classement, on retrouve les pays en proie à des conflits ou caractérisés par des libertés fortement restreintes et des institutions démocratiques fragiles. Le Soudan du Sud (8), la Somalie (9) et le Venezuela (10) occupent les trois dernières places. La Syrie (12), la Guinée équatoriale (13), l'Érythrée (13), la Libye

(13), le Yémen (13), le Nicaragua (14), le Soudan (15) et la Corée du Nord (15) complètent la liste des pays les moins bien notés. Depuis 2012, 32 pays ont significativement amélioré leur score à l'indice, et sont désormais perçus comme moins corrompus. Sur la même période, 47 pays ont connu une dégradation notable. Parmi ces pays en recul figurent certaines démocraties historiquement bien notées, comme les États-Unis (65) et la Nouvelle-Zélande (83), ainsi que des régimes autocratiques tels que la Russie (22) et l'Eswatini (27). À l'inverse, des pays comme la Moldavie (43), le Koweït (46) et l'Uruguay (76) ont enregistré des progrès.

# DÉONTOLOGIE ET TRANSPARENCE

Afin de prévenir les atteintes à la probité dans le secteur public, Transparency International France promeut la transparence, la redevabilité et la déontologie des décideurs. En parallèle de l'accompagnement que l'association propose dans le cadre du Forum des collectivités engagées, elle s'investit dans des actions de plaidoyer.

Ces dernières concernent la transparence des aides publiques aux entreprises, l'accès à la commande publique, l'ouverture des données publiques, la prévention des conflits d'intérêts, la participation citoyenne dans l'élaboration des décisions publiques... Autant de thématiques sur lesquelles Transparency International France a pu, au cours de ces dernières années, développer une précieuse expertise.

8 FÉVRIER 2024

## **Proposition de Transparency France en faveur d'une association des citoyens en amont des enquêtes des inspections générales**

A l'occasion d'un rendez-vous avec Prisca Thévenot, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée du Renouveau démocratique, Transparency France a proposé la création d'une plateforme ouverte de consultation citoyenne pour les sujets d'enquête des inspections générales des administrations centrales sur le modèle des plateformes de consultation de la Cour des comptes et des pétitions du Parlement.

14 MARS 2024

## **Transparency France s'inquiète de la tentation d'un retour en arrière sur le cumul des mandats**

Transparency International France a défendu les progrès inscrits dans le cadre de la loi de 2014 concernant le non-cumul des mandats, avancée à laquelle 67% des Français se déclarent attachés selon un sondage Elabe pour BFMTV. A ce titre, elle a souhaité faire part de ses craintes, lors de l'examen de la proposition de loi visant à revenir en arrière sur le cumul des mandats, finalement mise en échec par une courte majorité.

1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2024

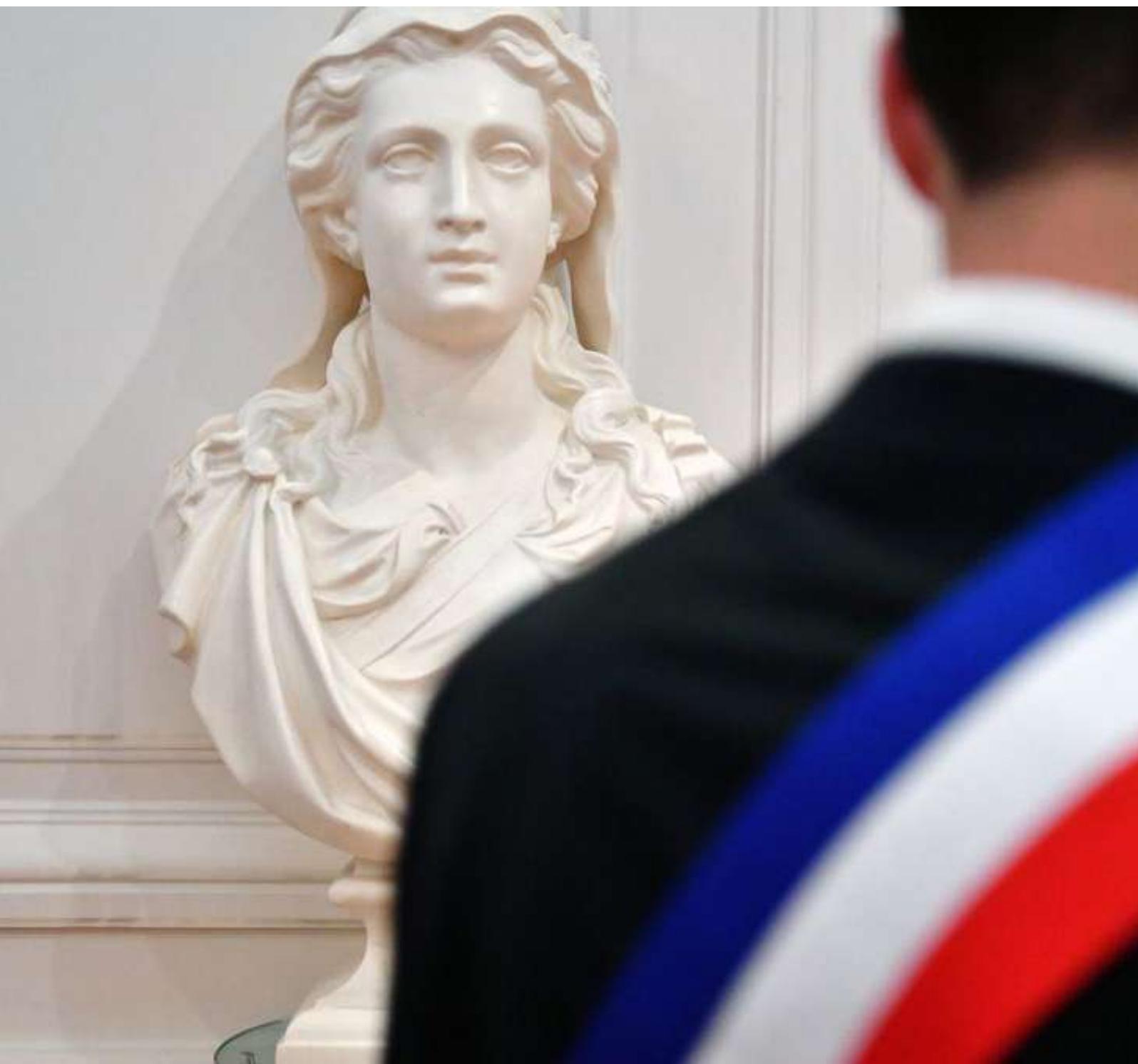
## **Audition de Transparency France par la mission d'information portant sur la responsabilité pénale des décideurs**

Patrick Lefas, Président de Transparency International France, a été auditionné par la mission d'information confiée à Christian Vigouroux par le Premier Ministre, portant sur la responsabilité pénale des décideurs publics. A cette occasion, il a rappelé l'opposition de l'association à un éventuel assouplissement du délit de prise illégale d'intérêts et à une potentielle dépenalisation du délit de favoritisme.

18 NOVEMBRE 2024

### Réponse de Transparency International France à une consultation publique concernant la commande publique

L'association a déposé une contribution, en novembre 2024, en réponse à la consultation ouverte par la Direction des affaires juridiques du ministère de l'Economie sur le projet de décret portant diverses mesures de simplification de la commande publique. Elle y a expliqué son opposition à une hausse durable des seuils de publicité pour les marchés publics, censée initialement relever d'une disposition temporaire circonscrite à la crise Covid-19, présentant un recul en matière de transparence de la commande publique. En parallèle, Transparency France a transmis des amendements au projet de loi "Simplification de la vie économique" à plusieurs députés, reprenant les recommandations formulées dans sa contribution.



# ETAT DE DROIT

Le bon fonctionnement de l'Etat de droit constitue à la fois une condition indispensable à la sanction effective des atteintes à la probité mais aussi un des piliers de la vitalité démocratique de nos sociétés. L'année 2024 a témoigné des diverses menaces qui pèsent sur sa préservation, à la fois à l'étranger mais aussi en France avec le développement de discours remettant en cause sa légitimité. Dans ce contexte, Transparency International France a décidé d'amplifier, durant les mois passés, ses actions de plaider pour promouvoir un cadre favorable à sa préservation. Ce dernier repose sur plusieurs piliers : la pleine indépendance d'une justice dotée de ressources suffisantes pour lutter efficacement contre le phénomène et d'un arsenal juridique adapté pour poursuivre des infractions de plus en plus complexes, la protection des contre-pouvoirs et des garde-fous contre tous les risques d'abus et de capture de l'intérêt général ainsi que l'élargissement de l'espace civique.

1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

## **Entrée en vigueur de la réforme de la police judiciaire**

La réforme de la police judiciaire, au sujet de laquelle Transparency International France a eu l'occasion d'exprimer ses réserves au cours des derniers mois, entre en vigueur. En particulier, l'association s'inquiète de l'impact des évolutions proposées sur les moyens dont disposent les services d'enquête chargés de la lutte contre la délinquance et la criminalité économique et financière et les risques de redéfinition de leurs priorités d'action.

28 MARS 2024

## **Contribution de Transparency France à l'évaluation de l'Etat de droit en France**

Transparency International France a répondu, pour la première fois, à la consultation de la Commission européenne visant à évaluer la situation de l'Etat de droit en France. A cette fin, elle a soumis une contribution qui a ensuite donné lieu à une audition avec les évaluateurs, lui permettant de faire valoir ses constats et ses recommandations.

28 JUIN 2024

## **Publication par Transparency France de son étude sur la place de la victime dans la justice négociée en France.**

Notre ONG a étudié les 54 Conventions judiciaires d'intérêt public (CJIP) conclues à ce jour en France, soit 22 CJIP « atteinte à l'environnement », 11 CJIP « fraude fiscale » et 21 CJIP « probité » (corruption et trafic d'influence actifs et passifs). Elle dresse le constat d'un manque de prise en compte des victimes dans le cadre de ces démarches (seules 37 des 54 CJIP en ont identifié), qui peinent parfois à faire prévaloir l'intérêt public sur les autres intérêts.

7 JUILLET 2024

## **Déclaration de Transparency International France suite 1er tour des législatives**

Transparency International France a appelé les forces républicaines à se mobiliser de façon conjointe pour empêcher le Rassemblement national d'obtenir la majorité absolue à l'Assemblée nationale.

10 SEPTEMBRE 2024

## **Victoire du combat collectif pour le renouvellement de l'agrément d'Anticor**

Après plusieurs années d'un combat auquel Transparency International France s'est associée, notamment au travers de la production d'un mémoire en intervention volontaire rédigée avec Sherpa en juillet 2024, l'association Anticor obtient enfin le renouvellement de son agrément.



ASSEMBLÉE NATIONALE



# AFFAIRE NESTLÉ WATERS

La filiale de la multinationale suisse de l'agroalimentaire a été au cœur de plusieurs scandales en France ces dernières années. En janvier 2024, une enquête journalistique du Monde et de Radio France révèle que Nestlé Waters aurait utilisé pendant des années des traitements non autorisés pour "purifier" ses eaux en bouteille, notamment les marques Vittel et Hépar, tout en continuant à les commercialiser comme "eaux minérales naturelles". La même année en septembre, Nestlé Waters se retrouve devant la justice pour avoir prélevé illégalement de l'eau de 1993 à 2016 dans les nappes phréatiques de Vittel et Contrexéville. L'entreprise décide alors de négocier une Convention Judiciaire d'Intérêt Public (CJIP) et accepte de payer une amende d'intérêt public de 2 millions d'euros, soit seulement 1% de son chiffre d'affaires annuel. Au regard du montant de l'amende jugé peu dissuasif, Transparency France s'est mobilisée, dans cette affaire, pour un meilleur encadrement du lobbying et contre le dévoiement de la C.J.I.P.

4 FÉVRIER 2024

## Des révélations sur le lobbying opaque de Nestlé Waters

D'après Radio France et Le Monde, une rencontre a été organisée « à Bercy en toute confidentialité, fin août 2021 » avec Nestlé Waters, qui aurait « sollicité un rendez-vous auprès du cabinet de la ministre de l'Industrie Agnès Pannier-Runacher ». L'entreprise aurait révélé aux autorités des pratiques de filtration non autorisées, demandant à maintenir certains traitements et à faire évoluer la réglementation.

8 FÉVRIER 2024

## La Haute Autorité pour la transparence de la vie publique saisie par Transparency

Transparency France adresse un signalement à la HATVP concernant les activités de lobbying dissimulées de Nestlé Waters, dans le cadre des révélations sur les traitements interdits utilisés par le groupe pour ses eaux minérales. D'après les recherches de Transparency dans le répertoire des représentants d'intérêts de la HATVP, aucune action de lobbying pouvant correspondre au rendez-vous du 31 août 2021 entre des représentants du groupe Nestlé et le cabinet de la ministre de l'Industrie n'a pu être trouvée.

7 JUILLET 2024

## Ouverture d'une enquête sur le lobbying de Nestlé Waters par la HATVP

10 SEPTEMBRE 2024

## Paiement d'une amende de 2 millions d'euros par Nestlé Waters

Nestlé Waters conclut une convention judiciaire d'intérêt public qui met fin aux poursuites pénales, pour des faits d'atteinte à l'environnement, sans inscription de condamnation au casier judiciaire.

11 DÉCEMBRE 2024

## Transparency alerte sur le dévoiement de la convention judiciaire d'intérêt public

L'organisation rappelle que la convention judiciaire d'intérêt public n'est ni une facilité de poursuite pour le Parquet, faute de temps et de moyens pour enquêter, ni un droit pour les entreprises, leurs dirigeants, leurs collaborateurs et leurs actionnaires, de gérer le risque pénal.



McKinsey & Co.

# CABINETS DE CONSEILS

En 2021, plusieurs enquêtes médiatiques – notamment celles du Monde et de France Inter – ont révélé l'implication croissante de cabinets de conseil privés, tels que McKinsey, dans l'élaboration, la conduite et l'évaluation des politiques publiques françaises. Ces révélations ont mis en lumière des situations de dépendance préoccupantes de l'État à l'égard d'acteurs extérieurs, un manque de transparence sur les montants engagés (plus d'un milliard d'euros en 2021), ainsi que des conflits d'intérêts potentiels. Face à l'émoi suscité dans l'opinion publique et au besoin de régulation, le Sénat a mis en place en janvier 2022 une commission d'enquête transpartisane sur l'influence croissante des cabinets de conseil sur les politiques publiques. Ses travaux, menés sur plusieurs mois et donnant lieu à plus de 40 auditions, ont débouché sur un rapport accablant. Celui-ci dénonçait notamment une "perte de souveraineté de l'État", l'absence de contrôle sur les prestations facturées, et le non-respect d'obligations fiscales par certains cabinets.

8 FÉVRIER 2021

## Révélation sur les contrats entre l'Etat et McKynsey

Le média *Politico* révèle l'implication croissante de cabinets de conseil privé comme McKinsey dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat français.

2 NOVEMBRE 2021

## Lancement par le Sénat d'une commission d'enquête sur l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques.

24 JANVIER 2024

## Une tentative de réduire l'encadrement des cabinets de conseil

La commission des lois de l'Assemblée nationale détricote une mesure phare de la proposition de loi du Sénat relative à l'encadrement des cabinets de conseil privé intervenant pour le secteur public. La déclaration d'intérêts obligeant les cabinets de conseil à déclarer leurs clients privés avant une prestation pour un acteur public afin d'éviter les conflits d'intérêts est remplacée par une déclaration d'absence de conflits d'intérêts bien moins efficace.

1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2024

## Réussite de la campagne de plaidoyer de Transparency

Après une campagne de plaidoyer menée conjointement par Sherpa et Transparency International France auprès des députés, l'obligation de déclaration d'intérêts est rétablie lors d'un vote en séance publique.

# TOTAL ENERGIES SOUS ENQUÊTE

Transparency International France a activement participé aux travaux de la commission d'enquête du Sénat sur TotalEnergies, lancée en 2024 à l'initiative du groupe Écologiste – Solidarité et Territoires (GEST). Cette commission visait à examiner les moyens mobilisés par l'État pour assurer que TotalEnergies respecte ses obligations climatiques et les orientations de la politique étrangère de la France. A ce titre, les sénateurs se sont notamment intéressés aux actions de lobbying de TotalEnergies et de ses filiales. L'ampleur des activités de lobbying d'une entreprise majeure dans l'exploration, la production d'hydrocarbures et le raffinage est susceptible de témoigner de la montée en puissance de « l'obstruction climatique », c'est-à-dire le lobbying mené par des organisations privées pour retarder et limiter la mise en œuvre des politiques publiques nécessaires à la lutte contre le dérèglement climatique. Il s'agit là d'une des conclusions du rapport de TI Secrétariat relatif à l'indice de perception de la corruption 2024 dans le monde, montrant que l'influence induite des acteurs du secteur des énergies fossiles constitue un puissant frein à la transition écologique.

17 JANVIER 2024

## Ouverture des travaux de la commission d'enquête du Sénat sur TotalEnergies

Sur demande du groupe écologistes du Sénat, une commission d'enquête est ouverte pour enquêter sur les investissements de TotalEnergies dans les énergies fossiles.

8 FÉVRIER 2024

## Envoi des propositions de Transparency France à la commission d'enquête

Transparency International France a défendu auprès des sénateurs trois propositions pour remédier aux lacunes persistantes en matière de transparence du lobbying en France, à savoir: la révision du répertoire des représentants d'intérêts, la publication des agendas des membres de l'Exécutif et la publicité par la HATVP des avis concernant les mobilités public/privé.

19 JUIN 2024

## Publication du rapport de la commission d'enquête du Sénat

Si la commission d'enquête n'a pas repris toutes les propositions de Transparency International France sur la publication de l'intégralité des données détenues par la HATVP concernant les mobilités public/privé, elle a néanmoins fait droit à sa recommandation sur la nécessaire amélioration des obligations déclaratives des représentants d'intérêts.



# LA COP29 SOUS INFLUENCE

Lors de la COP29 à Bakou, Transparency International a mis en lumière les risques majeurs pesant sur l'intégrité des négociations climatiques. L'organisation a dénoncé l'influence excessive des intérêts pétroliers et gaziers, exacerbée par le choix de l'Azerbaïdjan pour l'organisation de cette conférence, pays fortement dépendant des énergies fossiles, comme hôte de la conférence. Le rapport conjoint avec l'Anti-Corruption Data Collective a révélé des conflits d'intérêts au sein même de la présidence de la COP, notamment la nomination de Mukhtar Babayev, ancien cadre de la compagnie pétrolière nationale SOCAR, à la tête de l'événement. Transparency International a également alerté sur la présence de plus de 1 770 lobbyistes des énergies fossiles accrédités, surpassant le nombre de délégués de nombreux pays vulnérables. Face à cette situation, l'organisation a appelé à renforcer les critères de sélection des pays hôtes, à instaurer des mécanismes de transparence sur les financements et à limiter l'accès des représentants d'intérêts aux négociations. Ces actions visent à préserver l'intégrité des processus multilatéraux et à garantir que les décisions prises servent véritablement la lutte contre le changement climatique.

31 OCTOBRE 2024

## **Publication du rapport "La COP29 sous emprise ?"**

Transparency International et l'Anti-Corruption Data Collective publient un rapport qui met en garde contre les risques de corruption et d'influence indue liés à la COP29. Le rapport montre comment le régime azerbaïdjanais, les compagnies pétrolières et gazières, ainsi que les lobbyistes ont collaboré étroitement en amont de la COP29 pour exercer une influence indue des entreprises. Il avance également qu'il est très probable que le gouvernement azerbaïdjanais utilise ce sommet comme un levier diplomatique pour promouvoir ses intérêts nationaux dans le secteur pétro-gazier.

4 NOVEMBRE 2024

## **Lettre ouverte à l'ambassadeur français chargé des négociations climatiques**

Une coalition de 14 organisations de la société civile, dont Transparency International France, Greenpeace France et la Ligue des droits de l'Homme, a adressé une lettre ouverte à l'ambassadeur français chargé des négociations climatiques. Ce courrier demande explicitement que la France s'engage à ne pas inclure de représentants d'intérêts des entreprises du secteur des énergies fossiles dans sa délégation officielle à la COP29.

8 NOVEMBRE 2024

## **Révélations sur le directeur général de la COP29**

L'ONG Global Witness, partenaire de Transparency International, révèle des vidéos d'Elnur Soltanov, directeur général de la COP29 et vice-ministre azerbaïdjanais de l'Énergie, en train de proposer des opportunités d'investissement dans des projets pétroliers et gaziers à des personnes se faisant passer pour des investisseurs.

15 NOVEMBRE 2024

Présence toujours massive de lobbyistes du secteur des énergies fossiles à la COP 29, mais la France n'accrédite plus de lobbyistes au sein de sa délégation



# ENGAGEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

La lutte contre la corruption nécessite la mobilisation de tous les acteurs pour prévenir les risques en matière d'atteintes à la probité. Pour cette raison, Transparency International France a décidé, depuis sa création, d'accompagner l'ensemble des parties prenantes susceptibles de contribuer à cette ambition. Le Forum des entreprises engagées est l'espace dédié au dialogue continu avec les entreprises. Transparency International France y accompagne les organisations dans l'adoption des meilleurs standards en matière de probité. Lieu d'échanges, de rencontres régulières avec des experts et de travaux communs, le Forum des entreprises engagées permet aux entreprises de manifester publiquement leur engagement au plus haut niveau, de faire le choix du dialogue avec les parties prenantes, de créer autour de Transparency International France une communauté d'acteurs qui, par leurs actions, ont à cœur de faire progresser la lutte contre la corruption. Il se réunit environ 6 fois par an, en distanciel ou au sein d'une entreprise membre, sous le format Chatam house. Le Forum est aussi le lieu du partage de nos plaidoyers, de l'association des entreprises à nos travaux sur le secteur privé et du partage de l'expertise du mouvement.

31 JANVIER 2024

## **Transparency France auditionnée par la commission "Enquête interne" du club des juristes**

Cette commission, présidée par Dominique Perben, mène une série d'auditions de toutes les parties prenantes impliquées dans la réalisation d'enquêtes internes, outil en plein essor, afin d'établir une série de préconisations répondant aux enjeux concernant leur mise en œuvre, depuis leur articulation avec l'enquête judiciaire jusqu'au respect des libertés individuelles, en passant par le rôle des avocats.

21 FÉVRIER 2024

## **Adhésion de La Banque Postale au Forum des entreprises engagées**

En affichant publiquement ses engagements au plus haut niveau, La Banque Postale témoigne de son ambition en matière de lutte contre les atteintes à la probité et confirme que les entreprises sont un levier essentiel au combat que nous menons.

25 SEPTEMBRE 2024

## **Participation au rapport de la Défenseure des droits sur la protection des lanceurs**

Dans le cadre des travaux préparatoires du rapport, Transparency international France a fait valoir auprès du Défenseur des droits la position de l'organisation. La législation française est relativement complète mais le dispositif « *manque de visibilité et de pédagogie pour en faire un véritable outil citoyen et responsable au service de l'intérêt général* ». Il faut dès lors continuer de favoriser une culture de l'alerte au sein des entreprises et permettre aux lanceurs d'alerte d'exercer leurs droits pleinement.

1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024

### Renouvellement du partenariat entre Transparency International France et la CFDT

Transparency International France accompagne depuis 2019 la CFDT dans la mise en oeuvre de sa politique de transparence et dans le déploiement d'une culture de l'éthique. Cet accompagnement se traduit par un soutien dans la conception d'outils, l'animation de sensibilisations au bénéfice du comité d'éthique et la délivrance de conseils en matière de conformité.

10 OCTOBRE 2024

### Participation de Transparency International France à BIG

Transparency France et Bpifrance se sont associées afin de sensibiliser les startups à l'importance de la prise en compte des sujets éthiques le plus en amont possible dans leur phase de développement, selon une approche « ethic by design » lors de l'évènement BIG, le plus grand rassemblement business d'Europe.



**L'adhésion implique une vraie démarche d'engagement. Ce que nos partenaires viennent chercher, c'est un regard extérieur pour progresser vers des standards d'éthique plus élevés**

Laurence Fabre - responsable du programme secteur privé

# FORUM DES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

Le Forum des collectivités engagées s'est donné pour objectif de fédérer les collectivités impliquées dans la lutte contre la corruption et la promotion de la transparence de la vie publique en valorisant les savoir-faire et les initiatives inspirantes de terrain pour accompagner les acteurs de ce combat dans l'appropriation des meilleurs standards et pratiques. Son développement est basé sur la conviction que la prévention des risques et la promotion d'une culture de la déontologie constituent des piliers au moins aussi importants que le pilier répressif pour parvenir à un monde débarrassé de la corruption. Le Forum, qui compte une diversité de collectivités membres au sein d'un espace transpartisan, est riche de la diversité des collectivités mobilisées : il implique des villes, des Métropoles, des Conseils départementaux, un Conseil régional... implantés dans des zones urbaines comme des territoires plus ruraux.

Parmi ces membres, Transparency International France compte, en 2024, les villes de Paris, Rennes, Grenoble, Cannes, Toulouse, Nantes, Sceaux, Lille, Bobigny et Bordeaux; les Métropoles de Grenoble, Lyon et Nancy; les Conseils départementaux de Seine Saint-Denis, Haute-Garonne, du Morbihan ainsi que la Région Nouvelle-Aquitaine.

## **UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ EN FAVEUR DE L'INTÉGRITÉ PUBLIQUE**

Depuis 2020, Transparency International France accompagne les collectivités locales engagées à mettre en œuvre six engagements concrets pour renforcer l'intégrité et la transparence dans la gestion publique. Ces engagements portent notamment sur : la prévention de la corruption, l'agenda ouvert des rencontres avec les représentants d'intérêts, la transparence des frais de représentation, la mise en place d'un registre public des dépôts, la publication des indemnités cumulées, l'ouverture des documents administratifs en open data.

Tout au long de l'année, nous avons assuré un suivi régulier des collectivités engagées dans cette démarche. Ce travail repose à la fois sur un dialogue constant avec les agents territoriaux et des échanges directs avec les élus pour garantir un portage politique au plus haut niveau. L'implication de l'équipe s'est aussi concrétisée par la participation à de nombreux événements réunissant professionnels de la déontologie et élus (congrès de la CIAT, rencontres de l'éthique publique, Salon des Maires...).

En 2024, plusieurs rencontres institutionnelles ont permis d'évaluer les progrès et d'amplifier les dynamiques locales. Ces échanges ont eu lieu avec les exécutifs de collectivités de premier plan : Métropoles, Conseils départementaux, Municipalités. À chaque étape, les discussions ont porté sur les dispositifs existants, les freins rencontrés et les leviers à mobiliser pour aller plus loin en matière de transparence. Parmi les collectivités rencontrées figurent notamment la Métropole de Lyon, la Mairie de Rennes, la Métropole de Bordeaux, la Mairie de Toulouse ou encore les villes de Lille, Strasbourg, Grenoble et Nancy. Ces visites ont permis de dresser un état des lieux partagé des actions mises en œuvre et de définir les priorités pour la suite du mandat. La dynamique enclenchée depuis 2020 se poursuit : elle témoigne de la volonté croissante des collectivités de s'emparer pleinement des enjeux d'éthique publique et de gouvernance ouverte.



XXII  
XII  
XI  
X  
IX  
VIII  
VII  
VI  
V  
IV  
III  
II  
I

HOTEL DE VILLE



**2**

**MOBILISATION  
ET COMMUNAUTÉ**

# LE MOT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Face au grand bouleversement du monde, Transparency a décidé, durant l'année 2024, d'écrire une nouvelle page de son histoire, à la veille de ses 30 ans, en se dotant d'une feuille de route ambitieuse pour lutter plus efficacement contre la capture de l'intérêt général par des intérêts particuliers.

Cette stratégie, elle fixe un cap et des priorités clairs. D'abord, un engagement pour préserver la fabrique de l'intérêt général, en s'investissant dans la défense de l'Etat de droit, la préservation des communs et l'élargissement de l'espace civique. Ensuite, une implication renforcée pour prévenir la capture de cet intérêt général par des intérêts privés, en accompagnant les organisations dans l'adoption des meilleurs standards et en contribuant à faire évoluer le cadre législatif et réglementaire applicable, notamment en matière de prévention des conflits d'intérêt, de gestion des ressources publiques, d'encadrement du lobbying... Enfin, un combat acharné pour que cette capture ne paie pas, en faisant émerger une culture citoyenne de l'alerte, en accompagnant les signalants dans l'accès à leurs droits et en contribuant à la réparation du préjudice subi par les populations spoliées, grâce à une meilleure prise en compte du vécu et de l'expérience des victimes.

Les changements que nous appelons de nos vœux supposent aussi une transformation profonde de nos modalités d'action pour naviguer dans un monde de plus en plus incertain. A la multiplication des tentatives de désinformation, nous opposerons le développement d'un plaidoyer basé sur les données. A l'émergence d'une société toujours plus polarisée, nous répondrons en renforçant de notre rôle de tiers de confiance. Face à la complexification des mécanismes corruptifs, nous réagirons, enfin, en soutenant la structuration d'une communauté apprenante engagée à nos côtés. En définitive un ambitieux programme pour une association plus que jamais mobilisée sur le front des grands déséquilibres du monde.

## Florent Clouet

Délégué général de Transparency International France



**A la veille de ses 30 ans et face aux grands bouleversements du monde, Transparency International France a décidé de redoubler d'effort en adoptant une ambitieuse stratégie pour faire advenir un futur où l'intégrité et la transparence rimeraient avec progrès démocratique et social.**

# COMMUNAUTÉ UNE QUI GRANDIT

Le recul durable de la corruption passe par l'engagement de toutes et tous. En 2024, la mobilisation autour de Transparency International France s'est renforcée, portée par une communauté de donateurs, d'adhérents et de soutiens toujours plus impliquée. Retour sur les chiffres clés de cette année de mobilisation.

## UNE COLLECTE DE FIN D'ANNÉE EN FORTE CROISSANCE

En 2024, la collecte auprès des personnes physiques a atteint 148 932 euros, soit une hausse de 13,3 % par rapport à 2023. Cette progression s'explique notamment par une stratégie renouvelée pour la campagne de fin d'année, désormais déployée sur les mois de novembre et décembre. Résultat : une collecte exceptionnelle de 90 766 euros sur cette période, en hausse de 37 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cette dynamique inédite nous a permis de clôturer l'année avec confiance, en assurant la continuité de nos actions sur le terrain.

## UN DON MOYEN ÉLEVÉ : LE REFLET D'UN ENGAGEMENT FORT

Tous types de contributions confondus – c'est-à-dire cartes bancaires, virements, chèques – le don moyen enregistré en 2024 s'élève à 149 euros. Ce chiffre témoigne d'un engagement fort de la part de notre communauté, dans un contexte pourtant marqué par l'inflation et les incertitudes économiques. Nos donateurs font preuve d'une fidélité et d'un soutien précieux, qui nous permettent de planifier nos actions avec ambition et rigueur. Les dons réguliers représentent 40 443 euros, soit 27 % de la collecte annuelle. Cette proportion importante constitue un socle de stabilité pour l'association. En nous permettant d'anticiper les ressources disponibles sur le long terme, les dons mensuels facilitent le pilotage de projets pérennes, nous évitent une trop grande dépendance aux pics de collecte et renforcent notre capacité d'action au quotidien.

## UN RÉSEAU D'ADHÉRENTS ET DE DONATEURS EN TRANSITION

Le nombre d'adhérents s'établit à 112 personnes en 2024, contre 135 en 2023. Cette légère baisse appelle à une remobilisation active. Une nouvelle stratégie va être lancée en fin d'année pour renforcer notre réseau et atteindre un objectif ambitieux : dépasser les 200 adhérents d'ici fin 2025. Transparency International France compte aujourd'hui 1 556 donateurs actifs, c'est-à-dire des personnes ayant soutenu l'association au cours des trois dernières années. En 2024, 253 nouveaux donateurs nous ont rejoints, signe d'un intérêt croissant pour la lutte contre la corruption. Ce chiffre n'était pas mesurable les années précédentes: il est désormais accessible grâce à l'intégration d'une nouvelle plateforme de gestion de la relation avec les parties prenantes (C.R.M.), qui marque une étape importante dans notre volonté de renforcer les liens avec notre communauté.

## DES PERSPECTIVES ENGAGEANTES

Pour 2025, Transparency International France entend capitaliser sur cette dynamique. Parmi les priorités : développer les dons réguliers, consolider le réseau d'adhérents et diversifier les sources de financement. Grâce à notre nouvel outil de gestion relationnelle, nous pourrions mieux accompagner chaque donateur, mieux valoriser chaque engagement et bâtir, ensemble, un mouvement toujours plus fort contre la corruption.



## AU-DELÀ DU DON, LA COMMUNAUTÉ MOBILISÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET VIA NOTRE NEWSLETTER

En 2024, Transparency a amorcé une refonte de ses newsletters en renforçant leur régularité et en modernisant la charte graphique afin d'améliorer le confort de lecture. Forte de plus de 43 000 abonnés, la newsletter constitue un lien direct et privilégié entre l'association et ses sympathisants. Cette relation se traduit par un taux d'ouverture moyen de 26,8 % et un taux de désabonnement particulièrement bas, de seulement 0,13 % sur l'année. Par ailleurs, notre audience se distingue par une parfaite parité, avec 50 % de femmes et 50 % d'hommes.

Les réseaux sociaux demeurent également un canal de communication essentiel pour Transparency. LinkedIn, avec plus de 10 000 abonnés, est de loin le réseau le plus engageant, affichant une croissance soutenue. Sur Facebook, notre page rassemble 13 000 abonnés, avec une progression stable. Face à la prolifération de la désinformation et des discours haineux, nous avons pris la décision de quitter la plateforme X. Enfin, dans une logique de diversification, nous avons étendu notre présence en rejoignant Bluesky.

## UNE MOBILISATION CITOYENNE AU RENDEZ-VOUS

La mobilisation des citoyens constitue un levier essentiel pour faire reculer la corruption. Elle permet en effet une prise de conscience collective des conséquences du phénomène sur le fonctionnement de notre démocratie, un renforcement de l'exigence de redevabilité vis-à-vis des décideurs et l'émergence d'une culture citoyenne de l'intégrité.

En 2024, nous avons célébré la Journée mondiale de lutte contre la corruption en co-organisant le festival "La Corruption en Image" au Consulat à Paris, aux côtés de Sherpa et d'Anticor. Plus de 200 personnes se sont réunies pour assister à des projections de films engagés et participer à des échanges riches avec des réalisateurs, des journalistes, des activistes et des membres de nos trois organisations. Parmi les temps forts de la journée : la projection du film "Une affaire de principe" d'Antoine Raimbault, qui retrace l'enquête menée par José Bové et ses assistants parlementaires pour révéler un scandale impliquant les lobbies du tabac au cœur des institutions européennes. Inspiré de faits réels survenus en 2012, ce thriller politique lève le voile sur les mécanismes d'influence opaque à Bruxelles et rappelle l'urgence de mieux encadrer l'activité de lobbying.

Ce festival a été un moment fort de mobilisation citoyenne. L'enthousiasme et l'implication du public autour des valeurs que nous défendons au quotidien nous ont profondément touchés. À Transparency, nous sommes convaincus que c'est par l'engagement de la société civile que nous viendrons à bout de la corruption.

Le Prix de la Transparence et de l'Éthique publique 2024 a été décerné au dessinateur Kokopello pour son ouvrage *La Tour de Babel*, publié aux Éditions Dargaud. Le prix, co-organisé par Transparency International France et l'Observatoire de l'Éthique Publique, est attribué par un jury paritaire réunissant des représentants des deux organisations. Cette année, il était présidé par Caroline Michel-Aguirre, journaliste au Nouvel Observateur.

Pour la présidente du jury, ce prix distingue "une enquête dessinée magistrale sur les arcanes des institutions européennes", saluant à la fois la rigueur du travail d'investigation et la capacité de Kokopello à rendre accessibles des enjeux complexes de transparence démocratique à un large public.

# DES OUTILS AU SERVICE DES CITOYENS

La mise à disposition d'outils de compréhension et de promotion de la transparence, accessibles à tous, est une condition indispensable à l'émergence d'une culture citoyenne de l'intégrité et au renforcement de l'exigence de redevabilité vis-à-vis des décideurs. Elle permet aussi aux citoyens de devenir des acteurs de la détection des atteintes à la probité, faisant reculer l'opacité et l'invisibilisation des pratiques infractionnelles.

## INTIGRITY WATCH

Lancé en 2014, Integrity Watch a pour objectif de renforcer la transparence et la redevabilité des acteurs publics et privés ainsi qu'à prévenir les conflits d'intérêts en facilitant l'exercice d'un contrôle citoyen. L'objectif est de mettre à disposition de tous et de façon intelligible des données publiques existantes. Cet outil de data visualisation facilite l'analyse des jeux de données ouverts par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP), notamment les déclarations d'intérêt des parlementaires, membres du gouvernement et députés européens, et le registre des représentants d'intérêts. Il permet de recouper ces données, de les comparer en quelques clics. En 2024, le site a été mis à jour afin d'améliorer et de faciliter son utilisation grâce au développement de nouvelles fonctionnalités.

## CARTOGRAPHIE DES AFFAIRES DE CORRUPTION

Cette carte interactive mise à jour par les bénévoles de Transparency International France recense les affaires de corruption et d'atteintes à la probité sur l'ensemble du territoire. En l'absence de données judiciaires centralisées, la carte ne renseigne que les condamnations relatées dans la presse. A date et grâce à l'actualisation des données en 2024, l'ONG a comptabilisé plus de 1 300 affaires de corruption recensées en France.

## NOS FICHES PRATIQUES

Parce qu'un citoyen informé est un citoyen protégé, Transparency France met à disposition son dernier outil d'accompagnement: les fiches pratiques. Dans chaque fiche, nous décryptons un sujet juridique pour éclairer les citoyens sur leurs droits et devoirs dans diverses procédures réglementaires. L'année 2024 a été consacrée à l'élaboration de fiches pratiques inédites en lien avec le Forum pour l'investissement responsable.

## LE DICTIONNAIRE DE LA CORRUPTION

La "corruption" est un bien grand mot qui rassemble des pratiques et des délits pénaux très divers. Pour les comprendre à la lettre et en un coup d'œil, nous avons développé le dictionnaire illustré de la corruption, grâce à la collaboration de Pauline Sparfel, artiste peintre, designer produit et bénévole de Transparency International France.



# LA VIE DE L'ASSOCIATION

Partout dans le monde, la convergence entre la lutte contre la corruption et les combats pro-démocratiques devient manifeste. C'est pourquoi Transparency International France a décidé de faire de la défense de la démocratie une de ses priorités pour les années à venir. Au-delà des actions en faveur de la préservation de l'Etat de droit et de la régulation du pouvoir informationnel, elle s'investit pour promouvoir l'élargissement de l'espace civique. En parallèle des démarches de plaidoyer, de sensibilisation et de formation dans ce domaine, elle veille à mettre en place les conditions permettant de faire vivre la démocratie associative en interne à des fins d'exemplarité.

Cette préoccupation se traduit, en premier lieu, par une association étroite des Administrateurs dans la détermination des orientations stratégiques de l'ONG, la prise de décision et l'évaluation des initiatives engagées par Transparency International France. A ce titre, le Bureau et le Conseil d'administration ont été réunis à une fréquence mensuelle (sauf durant la période estivale) au cours de l'année 2024. Afin de garantir la valorisation de l'expertise de ces Administrateurs, les comités de pilotage « Contentieux », « Entreprises » et « Collectivités », réunissant élus associatifs et salariés, ont été régulièrement mobilisés durant les derniers mois pour préparer les arbitrages concernant les décisions les plus stratégiques de l'association. Pour ancrer la redevabilité de l'équipe vis-à-vis de la gouvernance, des points d'étape ont été adressés mensuellement pour permettre un suivi des actions engagées par l'association.

L'implication des membres du Conseil d'administration s'est aussi concrétisée par l'organisation de deux séminaires stratégiques afin de travailler à l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'intervention de l'association. Le premier d'entre eux a donné lieu à l'invitation de grands témoins, tels Pierre Rosanvallon, Dominique Schnapper, David Chavalarias et François Valerian, partageant leur lecture des défis inédits se posant à la

société civile dans un contexte de grand basculement du monde. Le second s'est structuré autour d'ateliers participatifs consacrés aux thématiques suivantes : « Le bénévolat », « Le contentieux stratégique », « Le plaidoyer » et « La soutenabilité financière ». Les contributions des participants ont ensuite été valorisées afin de construire une feuille de route, déclinée sous la forme d'un plan d'action pour 2025.

La vitalité de la démocratie interne repose aussi sur la pleine implication des salariés dans le fonctionnement associatif de Transparency International France. A ce titre, il convient de souligner que l'arrivée, au cours de l'année 2024, de nouveaux collaborateurs attachés au fait associatif a permis d'amplifier cette dynamique. Les expériences associatives professionnelles et bénévoles de la chargée de fundraising, de la responsable administratif et financier, de la responsable de plaidoyer, du responsable de la communication, de la chargée de mission FFI, du chargé de mission « collectivité » et du délégué général y ont indéniablement contribué. De même, les changements intervenus au sein du Conseil d'administration à l'occasion de l'Assemblée générale organisée en juin 2024, notamment la confirmation du Président dans ses fonctions et l'intégration de nouveaux Administrateurs au sein du C.A., ont permis de consolider cet attachement au fait associatif.

A large white circle is centered on a background of blue and white diagonal stripes. Inside the circle, the number '3' is written in a bold, yellow, sans-serif font. Below the number, the words 'RAPPORT' and 'FINANCIER' are stacked vertically in a bold, blue, sans-serif font.

**3**

**RAPPORT  
FINANCIER**

# TRANSPARENCE FINANCIERE

## CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2024 a été caractérisée par un contexte politique incertain, qui est allé de pair avec une incertitude macroéconomique importante. Dans ces circonstances, l'accès à de nouveaux leviers de financement (subventions publiques, cotisations supplémentaires de membres des Forums...) s'est présenté comme un challenge pour Transparency International France, compliquant la prévisibilité des ressources et la capacité à lever de nouveaux produits. A cette conjoncture instable se sont ajoutés des défis internes à l'organisation, qui ont nécessairement impacté son résultat opérationnel.

Deux défis ont caractérisé l'exercice 2024.

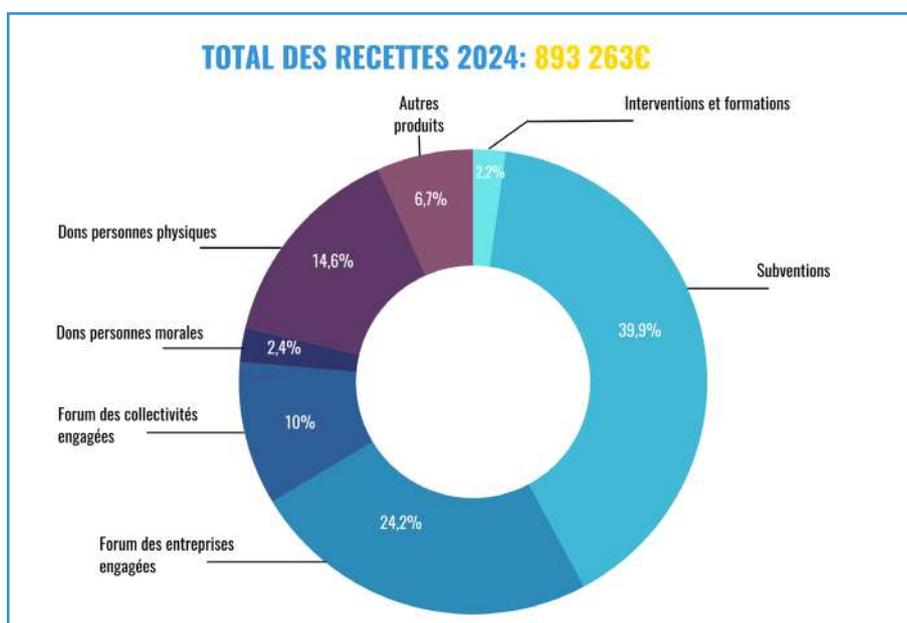
- Le premier d'entre eux concerne la croissance inédite de ses activités, qui s'est traduite par une augmentation importante des charges (+36% par rapport à 2023) et des produits (+ 26% par rapport à 2023).
- Le deuxième correspond aux importants changements intervenus au sein de l'équipe puisque près 70% de l'effectif a été renouvelé au cours de l'année. Cette phase de transition explique le résultat affiché pour l'exercice 2024. Ce montant est tout à fait absorbable au

regard des fonds propres dont dispose l'association grâce à une gestion historiquement saine et prudente de ses ressources et dont la vocation est précisément d'absorber les chocs conjoncturels auxquels elle est confrontée.

## DÉTAIL DES RECETTES

Du côté des ressources, les produits ont augmenté de 173K€ euros, principalement grâce à la croissance des financements dédiés à des projets fléchés. En dépit du versement d'intérêts issus d'une rémunération importante des placements financiers réalisés et d'une collecte grand public plutôt dynamique, cette augmentation a été moins élevée que prévu en raison notamment du renoncement à une opération de fundraising (le Gala de fin d'année), de la non-sollicitation de subventions publiques de fonctionnement et d'une croissance relativement limitée du nombre d'adhérents aux Forums. La situation s'explique en grande partie par l'absence de chargé de fundraising et de responsable administratif et financier, pendant respectivement 7.5 mois et 3 mois, postes désormais pourvus.

Cette dynamique asymétrique de développement des ressources de l'association a généré une évolution rela-



tive de son modèle économique, observée chez la plupart des acteurs associatifs, avec un renforcement du poids des financements fléchés (39 % des produits) par rapport aux cotisations aux Forums et aux dons de personnes physiques et morales (respectivement 34% et 16% des ressources).

**DÉTAIL DES DÉPENSES**

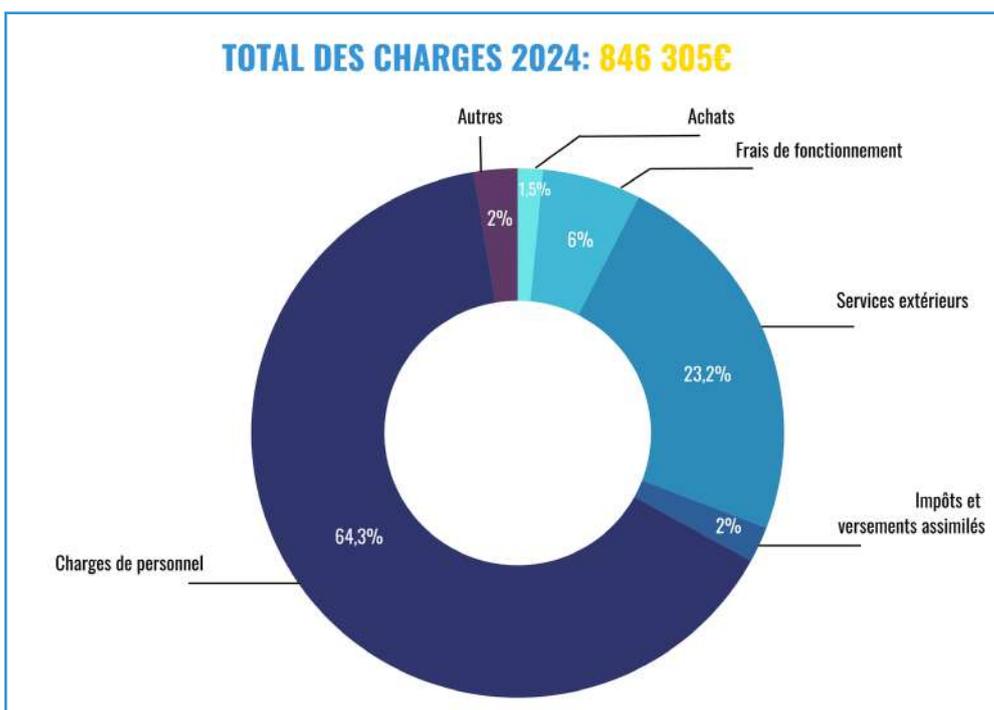
Du côté des dépenses, les charges ont cru également, atteignant 893 263 euros. Cette croissance importante est néanmoins en dessous des montants initialement prévus, témoignant d'une gestion prudente du budget. L'augmentation concerne principalement les dépenses de personnel, qui ont augmenté de 20%, en raison de l'agrandissement de l'effectif, mais dont le poids dans le total des charges a fortement baissé passant de 76% en 2023 à 66% en 2024. L'association peut désormais compter sur une plus large équipe, disposant de compétences avérées, et est donc mieux armée pour mener le combat contre la corruption.

**LE SOLDE**

Le déficit affiché en 2024 (-46 958 euros), durant cette phase de transition, n'est pas venu véritablement fragiliser la solidité financière de l'association : en raison des fonds propres dont elle dispose, il n'a engendré aucune tension sur la trésorerie qui, au terme de l'exercice considéré, continu de représenter près de 6 mois environ de fonctionnement. Dans un contexte d'incertitude macroéconomique, ils représentent une précieuse ressource pour faire face aux aléas conjoncturels tout en permettant de continuer à lutter de manière ambitieuse contre la corruption.

**PERSPECTIVES 2025**

Pour l'année 2025, Transparency International France dispose d'ores-et-déjà d'une part importante de ressources sécurisées, notamment en lien avec des financements pluriannuels attribués dans le cadre de projets fléchés, lui permettant d'envisager sereinement les mois à venir. Quatre défis vont toutefois pleinement mobiliser l'équipe durant cet exercice : l'amplification de la collecte grand public, l'obtention de nouvelles subventions, l'organisation d'un gala et la prospection de nouveaux membres pour les Forums. L'atteinte des objectifs collectivement fixés permettra à Transparency International France d'amplifier son combat pour contribuer à l'émergence d'un monde débarrassé de la corruption.



# LISTES FINANCEURS 2024

## INSTITUTIONS PUBLIQUES

- Commission européenne/projet STEP EU : 25 021 €
- Commission européenne /programme CERV: 2051 €
- Agence Française de Développement 63 554€

## FONDATIONS

- AC 4 ALL : 7 000€
- Fondation Charles Leopold Meyer: 30 000€
- Integrtly Watch: 242 €
- Open Society Foundation: 79 044 €
- Waverley Street Foundation: 120 000€

## ENTREPRISES

- Aéroports de Paris : 10 000 €
- Artelia : 8 000 €
- Banque Postale : 10 000 €
- BPI : 10 000 €
- CNCC : 1 500€
- Coca-Cola Europacific Partners : 10 000 €
- Crédit Agricole : 10 000 €
- Crédit Mutuel : 10 000 €
- EDF : 10 000 €
- Engie : 10 000 €
- Espelia : 1 5000 €
- Essilor : 10 000 €
- Eurocompliance : 1 5000 €
- La Poste : 10 000 €
- La Française des jeux : 10 000 €
- L'oréal : 10 000 €
- Orange : 10 000 €
- Pernod-Ricard : 10 000 €
- RATP : 10 000 €
- Renault : 10 000 €
- Saint-Gobain : 10 000 €
- Schneider Electric : 10 000 €
- Société Générale : 10 000 €
- Toit et joie : 3 000 €

## MOUVEMENT TRANSPARENCY

- Global Anti-corruption consortium & Transparency International Secretariat : 34 769 €

## PARTENAIRES

- CFDT: 2 500€
- Reporter sans frontières: 6 500€

## COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

- Ville de Rennes : 3 000 €
- Ville de Grenoble : 3 000 €
- Ville de Cannes : 3 000 €
- Métropole de Grenoble : 3 000 €
- Ville de Sceaux : 3 000 €
- Ville de Lille : 3 000 €
- Ville de Bobigny : 3 000 €
- Ville de Toulouse : 5 000 €
- Ville de Nantes : 5 000 €
- Conseil départemental du Morbihan : 5 000 €
- Métropole de Nancy : 5 000 €
- Ville de Paris : 7 000 €
- Conseil départemental de la Seine Saint Denis : 7 000 €
- Conseil régional Nouvelle Aquitaine : 7 000 €
- Métropole de Bordeaux : 7 000 €
- Métropole de Lyon : 7 000 €
- Conseil départemental de la Haute-Garonne : 7 000 €

# MERCI

# A NOS SOUTIENS

Grâce à votre engagement, nous avons pu accomplir des avancées majeures en 2024. Qu'il s'agisse de donner aux citoyens les moyens d'exiger des comptes ou de plaider pour des politiques plus ambitieuses de lutte contre la corruption, votre soutien a eu un impact concret. Ensemble, nous avons mis en lumière des injustices et travaillé sans relâche pour un monde plus juste et plus transparent.

Votre confiance et votre adhésion à notre cause nous poussent à poursuivre nos efforts avec une énergie et une détermination renouvelées. En avançant, nous restons fidèles aux valeurs d'intégrité, de transparence et de justice qui nous rassemblent.



**STOP  
CORRUPTION**

**STOP UNDU  
INFLUENCE IN  
CLIMATE ACTION**



**REJOIGNEZ**  
**TRANSPARENCY**  
**FRANCE**

## SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

 [@transparencyfrance.bsky.social](https://transparencyfrance.bsky.social)

 [/TransparencyInternationalFrance](https://www.facebook.com/TransparencyInternationalFrance)

 [@transparency\\_france](https://www.tiktok.com/@transparency_france)

 [/transparency-international-france](https://www.linkedin.com/company/transparency-international-france)

 [@TransparencyFr](https://www.youtube.com/TransparencyFr)

---

## EN SAVOIR PLUS

Visitez notre site web pour en savoir plus sur notre travail dans plus de 100 pays et pour vous abonner aux dernières nouvelles en matière de lutte contre la corruption.

[transparency-france.org](https://transparency-france.org)

---

## NOUS SOUTENIR

Votre don nous aidera à soutenir des milliers de victimes de la corruption, à développer de nouveaux outils et de nouvelles recherches.

[soutenir.transparency-france.org/](https://soutenir.transparency-france.org/)



Transparency International France  
[www.transparency-france.org](http://www.transparency-france.org)

 [@transparencyfrance.bsky.social](https://bsky.app/profile/transparencyfrance.org)

 [/TransparencyInternationalFrance](https://www.facebook.com/TransparencyInternationalFrance)

 [/transparency-international-france](https://www.linkedin.com/company/transparency-international-france)

 [@TransparencyFr](https://www.instagram.com/TransparencyFr)

 [@transparency\\_france](https://www.tiktok.com/@transparency_france)